

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : ludovic raynal

<https://www.cadre21.org/membres/6390061637ecd56fad530063>

Date d'obtention : 2023-11-28 15:38:11

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto nous permet de suivre un protocole clair qui n'enfreint pas les possibles démarches à venir quant à la situation traitée, mais surtout permet d'aider rapidement et efficacement les victimes et de circonscrire les partis impliqués. Comme éducateur, il permet de devenir un outil à notre mission et de gérer des situations qui se propagent de plus en plus de par le poids des technologies. Finalement, il permet de ne pas faire entrave aux différentes démarches légales et interventions policières devant des événements impulsif ou malveillants.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Dans mes futures interventions, cette formation va me permettre d'optimiser la démarche, et de protocoliser ce type d'évènement. Elle va permettre de rassurer malgré la situation, les élèves et parents impliqués et apporter des solutions objectives, et de faciliter le travail des différents services qui seront impliqués (service de police ou Légal).

Ce travail, fait en amont, va permettre d'accélérer le processus et d'apporter des réponses concrètes à la résolution et la prise en charge de la situation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lors de mon intervention, il sera important de suivre le protocole d'intervention, de ne pas regarder ou demander de voir les vidéos/photos compromettantes. Suivre méthodiquement le questionnaire et circonscrire les élèves impliqués dans le but:

Rassurer la victime,

Faire une évaluation de l'incident,

Vérifier l'information,

Comprendre la nature de l'acte et s'il est impulsif ou malveillant,

Parler au jeune Instigateur.

Soit, établir l'amorce, la nature, l'étendue afin de reconnaître les différentes implications.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

